

Ontario Energy Board
P.O. Box 2319
2300 Yonge Street
27th Floor, Suite 2701
Toronto ON M4P 1E4
Telephone: 416 481-1967
Facsimile: 416 440-7656

Commission de l'énergie de l'Ontario
C.P. 2319
2300, rue Yonge
27^e étage, bureau 2701
Toronto ON M4P 1E4
Téléphone : 416-481-1967
Télécopieur : 416-440-7656



Pour diffusion immédiate

Le 16 avril 2014

Nouveaux tarifs d'électricité pour les consommateurs résidentiels et les petites entreprises

Toronto – La Commission de l'énergie de l'Ontario a annoncé aujourd'hui des nouveaux tarifs d'électricité. Les nouveaux tarifs s'appliqueront à la majorité des ménages et des petites entreprises à compter du 1^{er} mai.

Quand les tarifs sont ajustés, les heures des tarifs d'heures creuses et d'heures de pointe passent aux heures de consommation en été. La période creuse, la moins chère, reste de 19 h à 7 h les jours de semaine et toute la journée les fins de semaine et les jours fériés.

Le tableau ci-dessous présente les tarifs selon l'heure de la consommation à partir du 1^{er} mai 2014 :

Catégorie	Heures – Été (1 ^{er} mai - 31 oct.)	Tarif	Ajustement
Période creuse	Jours de semaine 19 h - 7 h Toute la journée les fins de semaine et les jours fériés	7,5 ¢/kWh	(↑0,3 cent)
Période médiane	Jours de semaine 7 h - 11 h et 17 h - 19 h	11,2 ¢/kWh	(↑0,3 cent)
Période de pointe	Jours de semaine 11 h - 17 h	13,5 ¢/kWh	(↑0,6 cent)

L'ajustement de tarif pour les consommateurs constitue une augmentation d'environ 2,83 \$ dans la rubrique « Frais d'électricité », ou d'environ 2,4 % au montant total de la facture mensuelle, chez les ménages aux habitudes de consommation moyennes de 800 kWh par mois.

La Commission de l'énergie de l'Ontario examine les tarifs d'électricité deux fois par année en se basant sur les estimations actualisées du coût.

Pendant ce long hiver, le prix du gaz naturel sur le marché a aussi augmenté. Les contrats signés avec les producteurs de gaz naturel et d'autres sources ont permis de réduire l'incidence de l'accroissement des tarifs prévu pour le gaz.

L'accroissement des tarifs prévu reflète l'augmentation de la production, dans les douze mois à venir, d'énergie de sources telles que les énergies renouvelables.

Faits éclair

- Les tarifs selon l'heure de la consommation varient en fonction de la période au cours de laquelle on consomme de l'énergie. Ces tarifs encouragent les clients à consommer de l'électricité pendant les périodes où les coûts sont plus faibles.
- La majorité des ménages ontariens consomment près des deux tiers de leur énergie (64 %) au cours des heures creuses.
- Seuls les consommateurs qui achètent leur électricité auprès de leur service public local verront leurs tarifs changer.

La Commission de l'énergie de l'Ontario est un organisme public indépendant et impartial. Nous prenons des décisions qui servent l'intérêt public. Notre objectif est de promouvoir un secteur énergétique viable et efficace sur le plan financier qui offre aux consommateurs des services d'énergie fiables à un coût raisonnable.

Communiquez avec nous

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au document d'information ci-joint, consulter notre site Web au www.ontarioenergyboard.ca ou communiquer avec nous directement.

Renseignements destinés aux médias
416-544-5171

Renseignements destinés au public
416-314-2455
1-877-632-2727

[This document is also available in English.](#)

-30-

Contient des liens vers :

Représentation graphique du tableau des tarifs selon l'heure de la consommation :

http://www.ontarioenergyboard.ca/OEB/Documents/For+Consumers/TOU_prices_Summer_fr.pdf

Vidéo sur les tarifs d'électricité :

<http://youtu.be/zVdm5BI4gU8>

Vidéo sur les périodes de consommation :

http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=bJ04SSArI6c

Document d'information :

[http://www.ontarioenergyboard.ca/oeb/Documents/Press Releases/bg_RPP_TOU_20140416_fr.pdf](http://www.ontarioenergyboard.ca/oeb/Documents/Press%20Releases/bg_RPP_TOU_20140416_fr.pdf)